

edenn

LA FEUILLE DE L'ERDRE

N°17

Lettre d'information de l'Edenn • MAI 2022

P.4 DOSSIER

Actifs ensemble pour la qualité des milieux aquatiques



P.2 ACTUALITÉS

Vers la labellisation Ramsar
des marais de l'Erdre



P.3 ON VOUS DIT TOUT SUR

Les activités nautiques et le
risque cyanobactéries



P.8 ZOOM

Gouvernance et organisation

Une ambition qui ne ralentit pas

Au sortir d'une période de large renouvellement des acteurs, dans les villes et dans les intercommunalités, nous tenions à rendre hommage au travail réalisé par Catherine Bassani au fil de sa présidence de l'Edenn, en étroite collaboration avec son équipe.

Malgré les contraintes de la crise sanitaire, les actions en faveur de la qualité de l'Erdre et de ses milieux aquatiques ont continué à avancer, avec l'engagement renouvelé de l'Edenn et de tous ses partenaires. Les enjeux liés à la qualité de l'eau et la reconquête de la biodiversité n'ont jamais été aussi prégnants : pollution de notre eau potable, quantité d'eau disponible, ou encore bon état écologique de nos cours d'eaux. L'accélération du réchauffement climatique, notre nécessité de l'anticiper et l'érosion de la biodiversité sont autant de sujets vitaux dans les années à venir et nous sommes à pied d'œuvre. Nous avons ainsi pour la première fois élaboré collectivement une réelle stratégie territoriale qui pilotera notre action sur la base d'objectifs communs et partagés. Nous réfléchissons ensemble, à l'échelle du bassin versant, en évitant l'écueil du travail en silos séparés : acteur par acteur, compétence par compétence, territoire par territoire... C'est cette vision globale qui nous permettra d'atteindre les équilibres qui sont nos objectifs : amont-aval, rural/urbain, usages/préservation du milieu... Comme la qualité de l'eau potable démontre les déséquilibres souvent méconnus des milieux aquatiques, nous pourrions à travers cette vision globale rendre visibles les liens entre des thématiques qui peuvent apparaître déconnectées au premier abord.

Le comité syndical de l'Edenn

Expertise ornithologique en cours sur la zone Natura 2000

La LPO a démarré en février 2022 une étude de 9 mois sur l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux dans les marais de l'Erdre. L'étude s'étend sur toute la Zone de Protection Spéciale des oiseaux (site Natura 2000), ainsi que sur les vallons de l'Hocmard et du Verdier. Recherche bibliographique, inventaire de terrain, atlas des habitats et une trentaine de fiches d'espèces sont les attendus de ce rapport. Il servira de base à la révision du document d'objectifs sur le volet « oiseaux » de la zone Natura 2000, en 2023-2024. Pour le volet « habitats faune et flore », il reste quelques espèces animales à étudier, tandis que la cartographie floristique est finalisée depuis 2021. Pour plus d'infos, consultez le site de l'Edenn.



Un héron pourpre dans les marais de l'Erdre

En chemin vers la labellisation Ramsar des marais de l'Erdre

La synthèse des données faune et flore sur la zone Natura 2000 des marais de l'Erdre sera bientôt achevée (lire ci-dessus). C'est le bon moment pour préparer la candidature à la labellisation Ramsar, en vue d'un dépôt courant 2023. La convention internationale de Ramsar vise la conservation et la gestion rationnelle des zones humides. Elle s'étend à tous les aspects de la biodiversité (faune, flore, enjeux hydrauliques..) jusqu'à la préservation des activités sociales et culturelles liées aux milieux humides. Les marais de l'Erdre, déjà sous plan de gestion Natura 2000, sont tout à fait éligibles à cette reconnaissance.



Le port de Nort-sur-Erdre

Le Syndicat des ports de Loire-Atlantique est actif

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les navigants et autres acteurs des ports du littoral et de l'Erdre ont un nouvel interlocuteur : le syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Loire-Atlantique. Ce syndicat mutualise les réponses à des problématiques communes : services portuaires, envasement des ports, gestion des approvisionnements et eaux usées des bateaux... 13 ports du département sont concernés. Aux ports maritimes s'ajoutent quatre ports fluviaux dont les 3 ports de l'Erdre : Nantes, Sucé et Nort-sur-Erdre.

<https://lesportsdeloireatlantique.fr>



Les activités nautiques aux prises avec le risque cyanobactéries

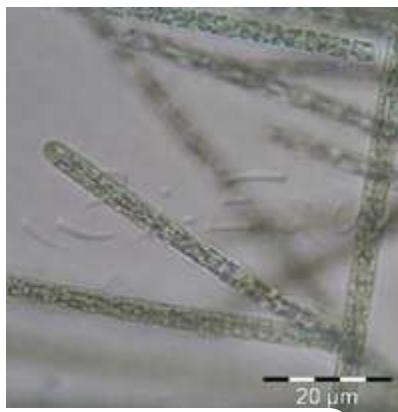
En 2022, les seuils d'alerte liés à la présence de cyanotoxines dans l'eau sont fortement revus à la baisse. L'Edenn a animé le travail avec une quarantaine d'acteurs de l'Erdre navigable, afin de proposer un protocole d'adaptation des activités nautiques pour la saison 2022.

Pourquoi une surveillance des cyanobactéries ?

Présentes partout dans le monde depuis plus de 3 milliards d'années, ces bactéries sont en partie à l'origine de l'oxygène de l'air, car elles réalisent la photosynthèse comme des algues. Certaines espèces sont cultivées, notamment la fameuse spiruline. Mais d'autres produisent des toxines, pouvant causer des intoxications par contact ou ingestion. Le suivi scientifique de l'Erdre réalisé depuis 2005 par le bureau spécialisé Bi-Eau permet de mesurer l'impact des actions menées depuis 20 ans pour la qualité de l'eau. Il montre des populations globalement stables sur la période. En complément du suivi scientifique, le suivi sanitaire pris en charge par l'Edenn depuis 2013 sur l'Erdre et 2020 sur le réservoir de Vioreau montre qu'une famille de toxines, les microcystines, est particulièrement présente dans l'Erdre.

Pourquoi un abaissement des seuils d'alerte ?

Précédemment, les seuils réglementaires de limitation des activités nautiques correspondaient à des effets aigus et potentiellement mortels. Mais l'exposition régulière à des concentrations plus faibles génère aussi des intoxications chroniques, de type asthme ou allergie. Les nouvelles recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) prennent en compte ce risque en renforçant le nombre de genres de cyanobactéries et de familles de toxines à surveiller, et en abaissant les seuils d'alerte.



Vue cyanobactéries au microscopie

« C'est le contrôle des sources de nutriments, donc de phosphore et d'azote, qui permettra de réduire les proliférations de cyanobactéries »

Comment seront appliquées les nouvelles recommandations sur l'Erdre ?

Le long de l'Erdre navigable, de Nort-sur-Erdre jusqu'à Nantes, les structures nautiques représentent environ 10 000 pratiquants. L'Edenn a animé deux groupes de travail (rame et voile) depuis 2021, rassemblant les 7 communes riveraines, le Département 44 et une trentaine de structures. Objectif : déterminer les conditions dans lesquelles certaines activités nautiques peuvent être maintenues en sécurité en cas de dépassement des seuils d'alerte. En effet, les risques d'exposition aux toxines sont très variables selon le type d'activité, la stabilité des embarcations, le niveau des pratiquants ou encore les conditions météo. Si tomber à l'eau est inévitable lors d'une initiation au wing-foil, c'est très improbable pour l'équipe de France d'aviron ! Le protocole vient d'être validé début avril par l'Agence régionale de santé.

Comment agir pour l'avenir ?

« C'est le contrôle des sources de nutriments, donc de phosphore et d'azote, qui permettra de réduire les proliférations de cyanobactéries et leur impact sanitaire, conclut l'étude réalisée en 2020 par le cabinet Limnologie. Il est important d'intervenir au plus vite pour

casser la dynamique des apports de phosphore dans l'Erdre, qui paraissent devoir doubler dans les 25 à 30 ans à venir. » C'est notamment le sens des actions portées dans le cadre du Contrat territorial (lire le dossier).

🔍 L'étude *Phytoplancton, Cyanobactéries et Toxines* est disponible sur le site de l'Edenn :

<https://www.edenn.fr/eau/cyanobacteries>

Le bilan annuel du suivi scientifique de l'Erdre : <http://www.edenn.fr/eau/cyanobacteries/observatoire/>



Actifs ensemble pour la qualité des milieux aquatiques



L'Edenn coordonne et anime, avec ses partenaires, un Contrat territorial eau pour retrouver une rivière vivante. Les actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire ainsi que le Département de la Loire-Atlantique. Zoom sur plusieurs actions du programme 2020-2022.

Fédérer pour agir ensemble

Le Contrat territorial eau (CT) du bassin versant de l'Erdre est un outil commun à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la région des Pays de la Loire, qui associe le département Loire-Atlantique et les structures porteuses d'action. Il réunit les acteurs de l'eau et du monde agricole autour d'un programme d'actions : travaux de renaturation de cours d'eau, plantation de haies, accompagnement aux changements de pratiques agricoles, aménagements agricoles, interventions sur les zones humides et frayères...

Tout un programme pour une rivière vivante

19 actions inscrites au CT eau 2020-2022 concourent à améliorer la continuité écologique, limiter les transferts de polluants des champs vers les cours d'eau, préserver ou encore développer les zones humides. Tous ces efforts conjugués visent le retour au bon état écologique de l'Erdre.

Une solidarité entre l'amont et l'aval

Dans la vallée de l'Erdre, plusieurs cours d'eau situés à l'aval sont proches du bon état écologique. En amont, les têtes de bassin versant, c'est-à-dire les zones proches de sources, mêlant petits cours d'eau et zones humides, sont des zones essentielles pour la gestion des milieux aquatiques et de la biodiversité. En agissant de l'amont à l'aval sur la morphologie des cours d'eau, et en réduisant les pollutions et les obstacles à l'écoulement des cours d'eau, il est possible de basculer vers ce bon état.

Le Contrat territorial (CT) eau de la vallée de l'Erdre

Le contrat territorial est un outil de gestion et de protection de la ressource en eau. Il définit une stratégie et une feuille de route pour 6 ans, déclinés sous forme de deux programmes d'actions de 3 ans.

l'Erdre :
98 km
dont 18 km
en Maine-et-Loire



l'Erdre navigable :
28 km
entre Nantes
et Nort-sur-Erdre

Des travaux de renaturation pour un écoulement naturel

1 Effacement de seuils et renaturation du lit de l'Erdre

À la Canterie et la Gachetière (49)

Constat / Par le passé, les parcelles ont été drainées pour éviter les inondations, provoquant une accélération de l'écoulement. Le barrage à clapet avait surcreusé le lit et surélevé les berges. La rivière fonctionnait plutôt comme un fossé. En période de basses eaux (étiage), la hauteur d'eau du lit principal était trop faible pour maintenir la vie aquatique.

Nature des travaux / Réduction du plan d'eau et suppression du clapet. La rivière a été reméandrée (fait de redonner une morphologie sinueuse), le lit a été réduit par l'apport de cailloux de différentes tailles sur les côtés.



La Gachetière après travaux

Dès maintenant / Le lit se rétrécit bien quand il y a peu d'eau. En cas de fortes précipitations, le lit s'élargit et s'étend sur des zones en pente douce qui étaient déjà des zones humides.



Jean-Pierre Bru,
vice-président des Vallées Haut-Anjou
en charge de l'environnement

« Ne pas se décourager même si les efforts ne sont pas visibles de suite »

« L'objectif est la reconquête de la qualité de l'eau. Des actions ont déjà été engagées : suppression des embâcles, mise en place d'abreuvoirs et de clôtures pour éviter le piétinement des berges par le bétail... Avec ces travaux de renaturation, nous avons redonné ses propriétés naturelles au cours d'eau. Les travaux font désormais l'unanimité – le site est beau – mais il a fallu prendre le temps d'expliquer notre intervention. Cela a nécessité des reprises de terrains pour le reméandrage et des évolutions des pratiques agricoles. Même si les actions d'aujourd'hui ne seront pleinement bénéfiques que dans 5 à 10 ans, il ne faut pas se décourager. C'est un travail de longue haleine ! »

2 Restauration de la continuité écologique sur l'Erdre sauvage

Au moulin de Vault et au gué du pré Gaillé (44)

Constat / Le Gué du pré Gaillé et le Moulin de Vault font partie des premiers ouvrages bloquants pour la continuité écologique. En position fermée, le clapet du Moulin de Vault, ouvrage de 1,80 m de haut, pouvait influencer le cours d'eau sur près de 2 km.

Nature des travaux / Suppression du passage à Gué du pré Gaillé et création d'un pont semi-submersible. Sur le site du Moulin du Vault, le clapet basculant a été supprimé, les vannes situées dans le canal usinier ont été remplacées et le patrimoine bâti a été restauré. Le plan d'eau stagnant a été aménagé.

Dès maintenant / Une large banquette réalisée dans le plan d'eau de Vault resserre les écoulements et évite son envasement. En cas d'inondation, le lit peut s'élargir sur ces zones. La migration des poissons, dont l'anguille, est à présent rétablie sur cette portion de l'Erdre.



Le moulin de Vault après travaux

La prochaine étape / Un travail de resserrement du lit est programmé en 2022. Un chenal sera redessiné dans le lit actuel pour guider l'écoulement de l'eau et créer un fil d'eau suffisamment profond pour maintenir la vie aquatique lors du faible débit estival (étiage).



Jean-Yves Henry,
vice-président Erdre & Gesvres
en charge de l'eau

« L'eau est un bien général qui doit dépasser les intérêts individuels »

« Ce projet a été mené grâce à un important travail de concertation. L'activité humaine a trop transformé la nature, il est urgent d'œuvrer collectivement à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques. D'autres verrous sur l'Erdre peuvent encore s'ouvrir, en trouvant des compromis avec les propriétaires d'ouvrages. À titre d'exemple, le moulin de Quiengrogne, les travaux n'ont pas été réalisés pourtant il aurait été possible de restaurer la continuité écologique. Ce bien général – l'eau – doit dépasser les intérêts individuels. »



Des zones humides retrouvent vie

À deux pas du centre-ville, des travaux de restauration ont commencé à redonner au marais de la Guénardière à Nort-sur-Erdre ses fonctionnalités naturelles de marais.



Rencontre avec Emilie Roy, chargée de mission environnement, **et Pierrick Guégan**, adjoint à l'environnement et au développement durable de Nort-sur-Erdre.

Pourquoi le marais a-t-il perdu son caractère naturel ?

Pierrick Guégan : Faute d'entretien, le marais de la Guénardière s'est refermé. En 2017, la Ville a souhaité s'en saisir. Elle a signé un plan de gestion avec Bretagne Vivante qui prévoyait trois types d'actions : la reconquête du marais, le suivi scientifique de la zone et la sensibilisation des scolaires.

Comment êtes-vous intervenus ?

Émilie Roy : Le plan d'action prévoit le curage des douves, la suppression des arbres qui grignotent le marais et lui enlèvent ses fonctionnalités d'éponge, la lutte contre les espèces exogènes (espèces exotiques). Les arbres et arbustes envahissants (eucalyptus, tulipiers de Virginie et lauriers palme) ont été retirés à l'aide d'un cheval de trait avec l'association d'insertion AIRE de Blain.

Quel entretien à l'avenir ?

Émilie Roy : Une réflexion est en cours au service des espaces verts de la commune pour l'entretien doux de cette zone. Deux parcelles seront dédiées au pâturage de chevaux, du fauchage avec exportation sera à faire à certaines périodes selon le plan de gestion.

Quelle vie pour ce marais ?

Émilie Roy : En 2022, le marais de la Guénardière sera localement reprofilé pour créer une zone de faible profondeur d'eau afin de permettre aux femelles de brochet de venir y pondre leurs œufs sur la végétation immergée. Cette création d'une frayère à brochets devrait voir revenir en nombre le brochet qui est une espèce indicatrice de la qualité du milieu.

« L'objectif est de sensibiliser les habitants à la protection de cet espace et d'en faire un lieu de suivi de la faune et de la flore. »

Pierrick Guégan : Une sensibilisation sur site via un parcours pédagogique sera également réalisée en 2023. C'est une opportunité d'avoir un marais à proximité. Les scolaires s'y rendront à pied. L'objectif est de sensibiliser les habitants à la protection de cet espace et d'en faire un lieu de suivi de la faune et de la flore.



Le cheval de trait a été utilisé pour maintenir ce milieu sensible en l'état

La lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole

La plantation de haies et le changement de pratiques culturales concourent à limiter les transferts de polluants des champs vers les cours d'eau. L'Edenn et ses partenaires accompagnent ces évolutions.

Le Contrat territorial eau 2020-2022 comporte un volet de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. L'Edenn, la Chambre d'agriculture et la Fédération des maraîchers accompagnent les agriculteurs vers un système extensif, économe en intrants et plus autonome.

Produire autrement avec les MAEC

Préserver la qualité des milieux aquatiques, de nombreux exploitants s'y sont déjà engagés. 47 exploitations du bassin versant font évoluer leurs pratiques. Ouvertes sur la vallée de l'Erdre en 2020, les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) accompagnent la transition agricole en lien avec la Chambre d'agriculture. Objectif : moins de maïs, plus de pâturage extensif et de rotations de cultures. De leur côté, les maraîchers tendent à réduire leurs impacts sur le milieu aquatique, par des changements de pratiques et des équipements comme le bac décanteur de sable.

Planter des haies pour contenir le ruissellement

Une haie plantée à travers la pente limite le ruissellement et donc le transfert des pollutions à la rivière. L'Edenn met

en œuvre un programme de plantation de haies sur des parcelles avec un enjeu eau. La haie est intégralement financée, l'agriculteur s'engage à la maintenir et l'entretenir. 4 km ont été plantés durant la première campagne (2021-2022) et le double est prévu pour la campagne 2022-2023.

🔍 Lire les témoignages d'agriculteurs dans la Feuille agricole n°1 d'avril 2022 sur le site de l'Edenn.



Une plantation de haies

La Fédération de pêche à l'affût de la vie dans la rivière

Dans le cadre du CT eau, la Fédération de pêche pilote deux actions de suivi : des comptages réguliers de poissons sur l'écluse Saint-Félix et une évaluation de la fonctionnalité des frayères à brochets restaurées sur l'Erdre.



Rencontre avec Vincent Mouren, directeur de la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique qui rassemble 32 000 adhérents.

Comment préserver la migration des poissons, et notamment celle des anguilles, en présence de barrages sur les cours d'eau ?

L'anguille est une espèce migratrice qui est en voie de disparition au niveau européen, avec une perte de 90 % de son stock. Les anguilles se reproduisent en mer et reviennent dans l'estuaire pour grandir en eau douce. L'écluse Saint-Félix verrouille l'accès aux poissons venant de la Loire. Depuis 1993, le Département, propriétaire de l'ouvrage, a mis en œuvre une passe à poissons qui a été rénovée en 2014. La passe à poissons rénovée fonctionne bien, les résultats sont encourageants.

« Les anguilles se reproduisent en mer et reviennent dans l'estuaire. »

Une fois arrivée dans l'Erdre, comment se passe la migration de l'anguille ?

Depuis 2016, nous organisons des comptages réguliers sur les huit stations repères de l'Erdre. Dans l'Erdre, l'anguille est bloquée dans sa migration malgré ses exceptionnelles capacités de franchissement de barrage. À environ 60 km en amont de l'écluse Saint-Félix, entre Riaillé et Saint-Mars la Jaille, les densités deviennent faibles en raison des barrages

et de la moindre qualité de l'eau et des habitats de l'Erdre amont. Une passe à poissons multi-espèces sera réalisée, en 2024, sur l'écluse Saint-Félix par le Conseil départemental de Loire-Atlantique ce qui va encore améliorer la continuité écologique entre l'Erdre et la Loire.

Vous menez également un programme de restauration et d'évaluation des frayères à brochets ?

Le brochet est une espèce repère pour les zones humides. En dix ans, la Fédération de pêche a restauré une dizaine de frayères à brochets avec différents maîtres d'ouvrage (communauté de communes d'Erdre&Gesvres, Ville de Nantes...). Six zones entre Nantes et Nort-sur-Erdre font l'objet d'un suivi scientifique régulier. Des alevins de brochets ont été capturés sur cinq des six zones suivies avec, pour certaines zones, de fortes concentrations.



Suivi des entrées de civelles



De gauche à droite : Nathalie Leblanc, Jacques Robert, Jean-Pierre Bru, Jean-Yves Henry, Pascal Le Grevèse, Anne-Marie Cordier, Julie Laernoès, Jean-François Charrier, Jacques Garreau et Jean-Sébastien Guitton

Gouvernance Qui à la barre et qui à la manœuvre ?

Une gouvernance réinstallée suite aux élections municipales de 2020, de nouvelles personnes dans l'équipe opérationnelle de l'Edenn : le point sur les acteurs et actrices de la réflexion stratégique et du quotidien.

Les élus

À la suite des élections municipales, le conseil syndical de l'Edenn a été installé en septembre 2020. 16 élus y ont été délégués par les 5 collectivités adhérentes. Le bureau élu par le conseil syndical compte 6 membres, soit un représentant par collectivité plus une présidence.

Nantes Métropole : 7 élus. Membres du bureau : **Julie Laernoès**, présidente, et **Jean-Sébastien Guitton**, représentant la collectivité

Communauté de communes de la vallée du Haut Anjou : 1 élu. Membre du bureau : **Jean-Pierre Bru**, 1er vice-président délégué à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Communauté de communes d'Erdre & Gesvres : 4 élus. Membre du bureau : **Jean-Yves Henry**, vice-président

Communauté de communes du Pays d'Ancenis : 3 élus. Membre du bureau : **Anne-Marie Cordier**, vice-présidente

Anjou Bleu communauté : 1 élu. Membre du bureau : **Jacques Robert**, vice-président

L'équipe

L'équipe de l'Edenn comprend 6 personnes.

Cédric Barguil est chargé de travaux de rivière en Maine-et-Loire et coordonnateur des usages de l'Erdre et gestion du risque cyanobactéries.

Youenn Fenard, directeur et animateur du bassin versant, a pris ses fonctions en mai 2020 à la suite de Michelle Darabi.

La mission de **Marie Galand**, chargée de géomatique et des données, est pérennisée à compter de 2022.

Damien Jorigné a rejoint l'équipe en tant que chargé de programme agricole anti-transferts en mai 2021.

La gestion administrative et comptable est assurée par **Brigitte Jaffré**.

Jean-Luc Maisonneuve est animateur des actions Natura 2000.

À retrouver sur le site de l'Edenn

- les infos utiles pour les usages de l'Erdre : avis préfectoraux pour la navigation, recommandations cyanobactéries, horaires d'éclusement et prévisions météo...

www.edenn.fr/lerdre/navigation

- le programme d'animations nature. Bientôt toutes les infos sur la journée du castor en juin et la nuit de la chauve-souris en août !

Les plantations de haies 2022-2023 se préparent

La campagne de plantation de haies 2022-2023 sur les parcelles comportant un enjeu pour l'eau s'ouvre ce printemps. Contact : Damien Jorigné agriculture@edenn.fr - 07 88 18 66 29.

🔍 Lire aussi la Feuille agricole n°1 d'avril 2022 sur le site de l'Edenn.



Syndicat Mixte Edenn

1 rue du Calvaire
44000 NANTES

02 40 48 24 42

<https://www.edenn.fr>

Edenn (Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle) est un établissement public territorial au service des collectivités du bassin versant de l'Erdre.

Il est composé de 5 membres : Nantes Métropole, la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres (CEEG), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et la Communauté de communes d'Anjou Bleu Communauté.



Lettre d'information éditée par l'Edenn

Direction de la publication : Julie Laernoès
Comité éditorial : Cédric Barguil, Youenn Fenard, Marie Galand, Damien Jorigné, Brigitte Jaffré, Jean-Luc Maisonneuve.
Rédaction : l'Oeil à la Page.
Crédits photo : Edenn, l'Oeil à la Page, CCEG, Fédération de pêche 44, Cédric Barguil, Maria Leitao.
Photo de couverture : la Gachetière (49).
Graphisme : Oh ! La belle idée.

Impression : Parenthèses.
Papier fabriqué en France, encres végétales.
Tirage : 3000 ex.

Toutes les actions présentées dans le cadre du CTEau sont permises grâce au concours de la Région Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, ainsi que le Département de la Loire-Atlantique.
Les actions s'inscrivant dans le cadre de Natura 2000 sont financées par l'Etat et l'Europe (fonds FEDER).